

Le 21/12/2022

L'INSEE réalise trimestriellement en janvier, mars-avril, juin-juillet et septembre-octobre 2023 une enquête sur les loyers et les charges.

L'enquête a pour objectif d'évaluer l'évolution trimestrielle des loyers ; l'indice ainsi calculé est intégré à l'indice des prix à la consommation.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de vous interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Je vous remercie par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Le maire,
Yves Maurice

